Image not found or type unknown

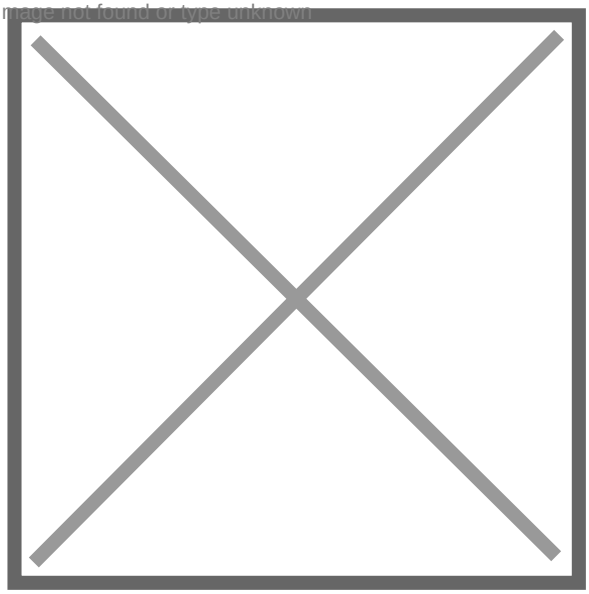

Suspension administrative

Par **Jerem79**, le **07/06/2019** à **16:28**

Bonjour,
Alors voilà je vous explique ma situation :
Le 1er juin j ai été contrôlé positif alcoolémie au volant de mon véhicule (retenu 0,75) s'en suit une rétention du permis par les force de l'ordre, puis un avis de suspension administratif du sous préfet d une durée de 6 mois.
Je suis entre temps convoqué le 6 juin au poste de police afin de faire une déposition et recevoir une proposition en vue d une composition pénale.
La composition pénale est la suivante :
150€ d amende et un stage de sensibilisation.
Aucune suspension judiciaire n'est prononcé.
J'ai accepté.
Le policier me dit qu il est étonné mais que cela arrive parfois qu aucune suspension judiciaire ne soit prononcé (j'ai été coopératif, je n ai pas d antécédents...) laissant juste agir la suspension administrative.
Je suis convoqué à la maison de la justice le 13 septembre pour valider cette composition.
Le policier m a dit que du coup à partir du 14 septembre je devrais pouvoir être en droit de formuler un demande de permis étant donné que la décision juridique prévaut sur l'administratif (sous réserves des tests médicaux et de l avis du médecin évidement)

Ma question est :
Est ce réellement le cas ? Et si oui comment informer la préfecture pour qu elle soit au courant de la décision de la composition et ainsi pouvoir redemander mon permis sans risque de refus.
Et si oui puis je déjà prendre rendez vous avec le médecin à partir du 13 juillet (2 mois avant au plus tôt, le policier m a dit que c était long) ?
Enfin dernier point pensez vous qu'un recours gracieux auprès du sous préfet maintenant puisse fonctionner ? (en lui donnant la copie de la proposition de composition qui m'a été faite

par exemple, J'ai de plus quelques arguments (un enfant malade a charge je me rend régulièrement a l hôpital, j'ai un travail nécessitant des déplacements varies)
)
Merci d avance de votre réponse
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés